

1. Record Nr.	UNIORUON00253646
Autore	BOND, Trevor G.
Titolo	Applying the Rasch model: Fundamental measurement in the human sciences / Trevor G. Bond, Christine M. Fox
Pubbl/distr/stampa	Mahwah ; London, : Lawrence Erlbaum Associates, 2001
ISBN	08-05-84252-7
Descrizione fisica	XXIV, 255 p. ; 23 cm.
Altri autori (Persone)	FOX, Christine M.
Soggetti	MODELLI MATEMATICI - Analisi
Lingua di pubblicazione	Inglese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
2. Record Nr.	UNINA9910131298603321
Autore	Près Xavier
Titolo	Les sources complémentaires du droit d'auteur français : Le juge, l'administration, les usages et le droit d'auteur
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2004 [Place of publication not identified], : Presses universitaires d'Aix Marseille, 2004
ISBN	2-8218-5343-2
Descrizione fisica	1 online resource (439 pages)
Collana	Droit des affaires
Soggetti	Law - Non-U.S Law, Politics & Government Law - Europe, except U.K
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references and index.

Les sources complémentaires du droit d'auteur français recouvrent l'ensemble des règles extra-légales procédant d'organes qui ne sont pas officiellement investis d'une compétence normative, c'est-à-dire du pouvoir de poser des règles générales et obligatoires. La jurisprudence avec les règles jurisprudentielles et les principes généraux du droit ; la pratique administrative constituée des circulaires et avis administratifs et des réponses ministérielles aux questions écrites des parlementaires ; et la pratique professionnelle avec les usages dont certains sont codifiés dans des instruments normatifs disparates tels que les codes des usages, les contrats types et les codes de conduite, complètent la loi, par nature imparfaite, et contribuent chacune à leur manière à l'élaboration de règles générales qui participent à et de la réglementation du droit. Leur insertion au rang des sources du droit sera appréciée à l'aune d'une perspective pluraliste des sources du droit.
